Sharia4Belgium : Fouad Belkacem condamné à 6 mois de prison pour incitation à la haine

30/11/2012 à 14h05

Le tribunal correctionnel d'Anvers a condamné vendredi Fouad Belkacem, 30 ans, porte-parole du groupuscule démantelé Sharia4Belgium, à six mois de prison pour incitation à la haine, à la violence et à la discrimination envers les non-musulmans.

Fouad Belkacem, condamné vendredi à six mois de prison par le tribunal correctionnel d'Anvers, a déjà presque fini de purger sa peine. Il est en effet en détention préventive depuis début juin. Le porte-parole du groupuscule démantelé Sharia4Belgium doit par contre encore purger deux autres peines de six mois de prison chacune.

Bracelet électronique ?

"Il va falloir décider s'il doit maintenant purger ces peines. Il entre également en ligne de compte pour bénéficier d'un bracelet électronique mais c'est à l'administration pénitentiaire que revient la décision", a expliqué son avocat, Walter Damen, qui espère voir les choses s'éclaircir en cours de journée. […]

RTL.be